

Votre journal a besoin de vous!

C'est le moment de participer à l'assemblée générale annuelle et de renouveler votre carte de membre.

p. 4-5

Rendons hommage à nos premiers répondants!

p. 10

Vol. 32, n°05, mai 2025



**Bienvenue aux bébés
de 2024-2025!**



p. 14

Journal Coup d'œil sur St-Marcel
58-B, Taché Est
Saint-Marcel-de-L'Islet Qc G0R 3R0
418.356.7865
journalcoupdoeil@hotmail.com

Le journal *Coup d'œil sur St-Marcel* est tiré à 285 exemplaires et est distribué gratuitement dans toutes les résidences de Saint-Marcel. Les personnes de l'extérieur peuvent s'abonner au journal en déboursant la somme de 42 \$ par année.

Les auteurs conservent l'entière responsabilité de leurs textes. Le journal *Coup d'œil sur Saint-Marcel* se réserve le privilège de modifier, écourter ou même de refuser de publier certains articles pouvant causer préjudice.

L'envoi des photos en format JPEG est demandé.

Conseil d'administration :

Édith Blanchet, présidente : 418.356.7865
Laury Couillard, vice-présidente Mathilde Pelletier, administratrice
Josée Couillard, administratrice Jocelyn Dancause, trésorier
Annabelle St-Hilaire, administratrice Martine Cormier, administratrice

Collaborateurs du mois :

Annabelle St-Hilaire École St-Marcel
Jocelyn Dancause Édith Blanchet
Sonia Bisson Mathilde Pelletier
Comité des loisirs Michel Després
Comité d'embellissement

Logo : Martin Ernst, infographiste
Montage graphique et mise en page : Édith Blanchet
Impression : Pierre Fournier : 418.247.5690

Le journal communautaire
Coup d'œil sur Saint-Marcel est
membre de



LISTE DE PRIX POUR LA PUBLICITÉ

1 page : 363 \$/an (36 \$/mois)
¾ page : 303 \$/an (28 \$/mois)
½ page : 242 \$/an (25 \$/mois)
1/3 page (bannière) : 210 \$/an (22 \$/mois)
¼ page : 182 \$/an (19 \$/mois)

Carte professionnelle :

Noir/blanc : 55 \$/an (8 \$/mois)
Couleur : 83 \$/an (11 \$/mois)

Annonces classées :

Un (1) à trois (3) articles : 5 \$
Art. supplémentaire : 1 \$

mai 2025

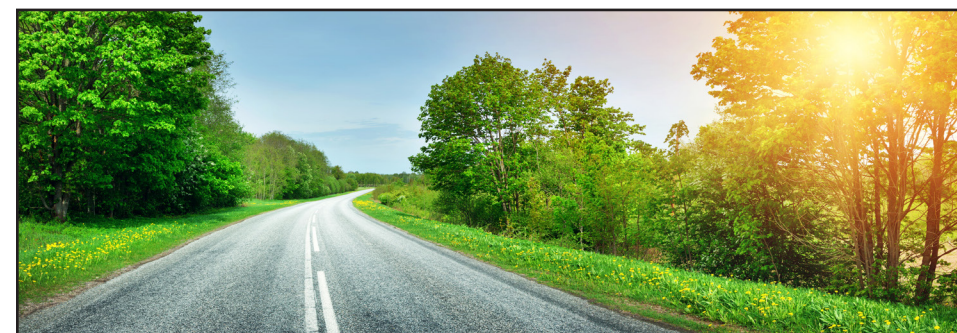


Joyeuse Fête des
Mères à toutes les
mamans!

Moment de réflexion...

Le bonheur est le chemin

Anonyme, Source: <https://www.bonheurlpourtous.com/beaux-textes/le-bonheur-est-le-chemin.html>



On se persuade souvent soi-même que la vie sera meilleure après s'être marié, après avoir eu un enfant et, ensuite, après en avoir eu un autre. Plus tard, on se sent frustré, parce que nos enfants ne sont pas encore assez grands et on pense que l'on sera mieux quand ils le seront. On est alors convaincu que l'on sera plus heureux quand ils auront passé cette étape.

On se dit que notre vie sera complète quand les choses iront mieux pour notre conjoint, quand on possèdera une plus

belle voiture ou une plus grande maison, quand on pourra aller en vacances, quand on sera à la retraite.

La vérité est qu'il n'y a pas de meilleur moment pour être heureux, que le moment présent. Si ce n'est pas maintenant, quand serait-ce ? La vie sera toujours pleine de défis à atteindre et de projets à terminer. Il est préférable de l'admettre et de décider d'être heureux maintenant qu'il est encore temps.

«Pendant longtemps, j'ai pensé que ma vie allait enfin commencer. la vraie vie ! Mais il y avait toujours un obstacle sur le chemin, un problème qu'il fallait résoudre en premier, un thème non terminé, un temps à passer, une dette à payer. Et alors, là, la vie allait commencer ! Jusqu'à ce que je me rende compte que ces obstacles étaient justement ma vie».

Cette perspective m'a aidé à comprendre qu'il n'y a pas un chemin qui mène au bonheur. Le bonheur est le chemin. Ainsi, passe chaque moment que nous avons et, plus encore, quand on partage ce moment avec quelqu'un de spécial, suffisamment spécial pour partager notre temps, et que l'on se rappelle que le temps n'attend pas. Alors, il faut arrêter d'attendre de terminer ses études, d'augmenter son salaire, de se marier, d'avoir des enfants, que ses enfants partent de la maison ou, simplement, le vendredi soir, le dimanche matin, le printemps, l'été, l'automne ou l'hiver, pour décider qu'il n'y a pas de meilleur moment que maintenant pour être heureux.

Le bonheur est une trajectoire et non pas une destination. Il n'en faut pas beaucoup pour être heureux. Il suffit juste d'apprécier chaque petit moment et de le sacrer comme l'un des meilleurs moments de sa vie. ☺

« Le plaisir se ramasse, la joie se cueille et le bonheur se cultive. »

- Bouddha, <https://www.lapenséedujour.net/archives.php>

Sommaire

3	Moment de réflexion
4-5	Messages du journal
6	Ça se passe chez nous
7	Horaire des messes
8-10	Ça se passe chez nous
12-13	Chronique
14	Cahier bébé
15-19	Affaires municipales
20	Qui suis-je?
22	Communiqué
24	La page détente
25	Méli-Mélo
26	Coloriage
27	Calendrier



RENOUVELLEMENT DES CARTES DE MEMBRES

Il est temps de renouveler votre carte de membre!

Nous vous rappelons que la vente de carte de membre est un moyen de financement important pour le journal. De plus, elle vous donne droit de vote à l'assemblée générale annuelle et vous rend admissible à un tirage de prix mensuels.

De plus, un grand prix de 100\$ sera tiré parmi les membres!

Ainsi, renouveler votre abonnement, **c'est encourager votre journal communautaire de façon significative.**
Il vous est également possible de faire un don supplémentaire si vous le souhaitez.

Afin de renouveler votre abonnement au journal, **toujours au montant de 10\$**, il y a deux façons de procéder.

• Par virement INTERAC ou virement entre personnes Desjardins

Dans un premier temps, vous devez écrire un courriel à l'adresse journalcoupdoeil@hotmail.com avec comme objet « Renouvellement de la carte de membre » et y inscrire votre nom et adresse.

Pour le paiement par virement INTERAC, vous devez utiliser les informations suivantes:

Adresse courriel: journalcoupdoeil@hotmail.com

Question: Renouvellement journal

Réponse: membre2025 (un seul mot, sans espace)

Pour le paiement par virement entre personnes Desjardins, vous devez utiliser les informations de compte suivantes: 815-20325-1421254

• Par la poste

Nous vous demandons de compléter le coupon ci-dessous et de le faire parvenir au journal avec votre paiement par chèque, libellé au Journal Coup d'Œil sur St-Marcel à l'adresse suivante: 58-B, ch. Taché Est, St-Marcel, Qc G0R 3R0.

RENOUVELLEMENT DE LA CARTE DE MEMBRE 2025 JOURNAL COUP D'ŒIL SUR ST-MARCEL

☐ Carte de membre (10\$)

☐ Don: _____\$

Nom: _____

Adresse: _____

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
JOURNAL COMMUNAUTAIRE COUP D'ŒIL SUR ST-MARCEL



Il nous fait plaisir de vous convier à notre assemblée générale annuelle qui se tiendra le mercredi 21 mai 2025 à 19 h 00, à la salle du conseil municipal.

ORDRE DU JOUR

mercredi 21 mai 2025 - 19 h 00

- 1- Mot de bienvenue de la présidente
- 2- Lecture et adoption de l'avis de convocation et de l'ordre du jour
- 3- Vérification du quorum
- 4- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 mai 2024
- 5- Présentation du rapport financier pour l'année 2024-2025
- 6- Choix d'un vérificateur financier pour l'exercice 2025-2026
- 7- Résumé des objectifs et des réalisations pour l'exercice 2024-2025
- 8- Élection d'un(e) président(e) d'élection
- 9- Élection des administrateurs sortants et rééligibles :
 - Siège no 2 Madame Josée Couillard
 - Siège no 4 Madame Laury Couillard
 - Siège no 6 Madame Annabelle St-Hilaire
- 10-Varia
- 11-Prix de présence
- 12-Période de questions
- 13-Levée de l'assemblée

Édith Blanchet, présidente

VOS COMITÉS



Vie Amitié Partage

Bienvenue à notre dîner de bénévoles, qui aura lieu le 15 mai 2025.

Accueil à partir de 10h30, suivi à 11h d’une messe et du dîner.

Bienvenue à tous!

Par: Vie Amitié Partage



Souper dansant pour les aînés

Souper dansant pour les aînés samedi le 10 mai 2025 dès 16 h à la salle municipale de Saint-Marcel avec les musiciens Jean-Yves et Denis.

SVP, réservez pour le souper au 418-356-2734 ou au 418-356-2718

Bienvenue à tous!

Par: Club des aînés de Saint-Marcel

Diner poulet BBQ

Pour emporter seulement : service à la salle municipale de Saint-Marcel dès 12h00 jusqu’à 13h30.

Dimanche 11 mai 2025

À l’occasion de la fête des Mères!

23\$

Le repas comprend: un demi-poulet BBQ, salade, patate au four, sauce, pain et dessert.

Contactez un membre du Comité pour vous procurer vos cartes:

Claudie Mercier: 418-710-0717

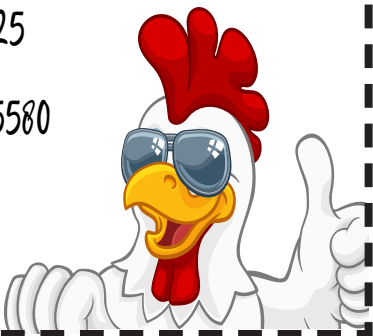
Sylvain Morin: 418-356-3025

Nicolas Pelletier: 418-710-3864

Laury Couillard: 318-356-5580

Lorraine Michaud: 418-356-8814

*La vente des cartes se termine le 2 mai.



HORAIRE DES MESSES

Par Jocelyn Dancause



Voici l’horaire des messes célébrées à Saint-Marcel durant le mois de mai 2025.

Dimanche le 4 mai

9h : Messe à Saint-Adalbert

10h30 : Messe à Sainte-Perpétue

Dimanche le 11 mai

9h : Dft François Morin et faveurs

obtenues

*Rodrigue et Diane

Dimanche le 18 mai

9h : Messe à Saint-Omer

10h30 : Messe à Sainte-Perpétue

Mardi le 6 mai

19h (Marcellois)

Parents dfts famille Pelletier et Dancause

*Alain Pelletier et Jeannette Dancause

Jeudi le 15 mai

11h (Salle municipale)

Dfts Jeannette et Alcide Couillard

*Antonio Couillard

Dimanche le 25 mai

9h : Messe à Sainte-Félicité

10h30 : Messe Saint-Pamphile

Les lampes du sanctuaire pour le mois de mai

6 mai : Aux intentions de Julie et Norbert Bélanger

18 mai : Aux intentions de Hervé Blanchet

11 mai : Aux intentions de Jocelyn Dancause

25 mai : Aux intentions de Hélène Bélanger et Jean-Noël Normand

CÉLÉBRATION DE PASSAGE

Dimanche le 11 mai 2025 à 9 heures aura lieu la célébration de passage. Cette célébration est pour indiquer que la fabrique de la paroisse de Saint-Marcel (L’Islet) est en marche pour s’unifier à la fabrique de la paroisse Notre-Dame-Des-Érables de L’Islet-Sud. Cette célébration aura un caractère spécial et vous êtes tous invités à venir célébrer ce passage dans l’histoire de votre fabrique.

DÉCRET DU DIOCÈSE DE SAINT-ANNE-DE-LA POCATIÈRE

Depuis le premier janvier 2025, le nouveau décret du diocèse nous informe que le coût pour une intention de messe sera dorénavant de 25,00 \$. Nous avons jusqu’au 30 juin 2025 pour écouler les intentions de messe reçues à 15,00 \$. Alors, les intentions de messes suivantes seront envoyées à l’évêché pour être remises à des prêtres du diocèse qui les célébreront.

Dfts Léopold, Yvette, Gilles, Yves et Sylvie / Jocelyn Dancause

Dfts Léa et Ulric Pelletier / Monique et Alidor Pelletier

Dft Denis Mercier / Famille Mercier (5 intentions)

D’autres changements de tarifs sont également en vigueur depuis le premier janvier 2025. La capitation sera de 60,00 \$ par adulte, les certificats ou extraits des registres 25,00 \$, les célébrations de funérailles et de mariage 500,00 \$.

Ça se passe chez nous!

ÉTÉ 2025 : ANNÉE D'ÉVALUATION PAR L'ÉQUIPE DES FLEURONS DU QUÉBEC POUR ST-MARCEL

Julie Bélanger, Sylvie Roy et Mélanie Bourgault



L'été 2025 sera un été d'évaluation par les Fleurons du Québec. La municipalité est membre de l'organisme qui a pour but de fleurir les villages québécois et nous avons maintenu nos 3 fleurons lors de notre dernière évaluation en 2022 en augmentant toutefois notre score pour s'approcher tranquillement d'un 4e fleuron.

Cette année encore, nous souhaitons impressionner nos visiteurs lors de leurs déplacements

dans notre belle municipalité et nous avons besoin de vous pour rendre notre Saint-Marcel encore plus beau.

Que vous soyez propriétaire d'une résidence, locataire, propriétaires d'une entreprise (agricole, sylvicole, acéricole, commerciale, industrielle) ou encore membre d'un comité de bénévoles, c'est l'occasion de vous démarquer et de nous en mettre pleins les yeux. Tout le monde peut faire sa part, à différents niveaux et différents budgets. Tous les recoins de notre belle municipalité seront passés au peigne fin, donc nous avons besoin de la collaboration de tous.

Alors, vous souhaitez vous impliquer, mais vous avez aucune idée par où commencer? Vous

pouvez contactez des gens de votre entourage dont les aménagements vous font envier. Notre belle municipalité comporte pleins de jardiniers amateurs qui peuvent vous prêter main-forte si vous en ressentez le besoin. En plus de bons conseils, ils pourront sûrement vous faire don de boutures de leurs nombreuses vivaces ou encore de graines récoltées les années précédentes. Il suffit d'oser demander! 👁



NÉCROLOGIE



Dancause, Béatrice

À l'Hôpital Saint-François d'Assise, le 1er mars 2025, à l'âge de 90 ans est décédée madame Béatrice Dancause, épouse de feu monsieur Julien Gamache. Elle demeurait à Québec. Originnaire de Saint-Marcel, elle était la fille de feu dame Agnès Thibault et de feu monsieur Gérard Dancause. Elle laisse dans le deuil ses enfants Michel, feu Pierre, Réjean, Marie-Claude, Jacqueline, Jeanne, Louise, leurs conjoints et conjointes; ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants. Sont affectés par son départ ses neveux et nièces, cousins, cousines et autres parents et ami(e)s. Une liturgie sera célébrée à la Coopérative funéraire des Deux Rives le samedi 17 mai 2025.

Nous offrons nos condoléances aux parents et amis éprouvés par ce deuil.

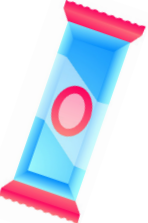
Ça se passe chez nous!

COLLECTE DE CONTENANTS CONSIGNÉS POUR L'ÉCOLE ST-MARCEL



Les élèves de l'école effectueront la collecte des contenants consignés à compter du **vendredi 16 mai jusqu'au lundi 19 mai 2025 inclusivement.**

Les sommes amassées permettront l'achat de collations santé pour tous les élèves.



Nous vous demandons de laisser vos sacs sur le balcon, bien visibles. Ainsi, les élèves pourront les récupérer.

Un grand merci à vous tous!

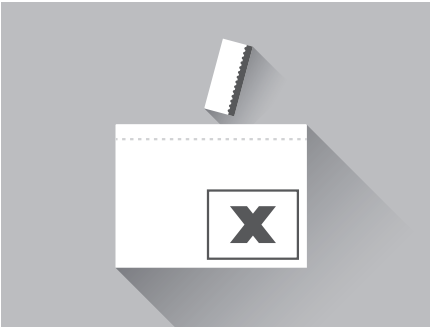
L'équipe-école St-Marcel

ÉLECTION FÉDÉRALE / LE LUNDI 28 AVRIL



Prévoyez-vous voter?

Vous pouvez vous inscrire et voter à votre bureau de vote le jour de l'élection, si vous :



- êtes citoyen canadien;
- avez au moins 18 ans;
- prouvez votre identité et votre adresse.



Consultez votre carte d'information de l'électeur ou visitez elections.ca pour savoir où et quand voter.



Visitez elections.ca pour l'information officielle sur le vote
1-800-463-6868 / elections.ca / ATS 1-800-361-8935



Ça se passe chez nous!

HOMMAGE AUX PREMIERS RÉPONDANTS DE SAINT-MARCEL



Dans notre paisible village de Saint-Marcel, nous avons la chance de pouvoir compter sur des femmes et des hommes d'exception : nos premiers répondants, toujours prêts à intervenir en cas d'urgence, méritent aujourd'hui qu'on leur rende un hommage sincère et appuyé.

Les premiers répondants sont souvent les premiers à arriver sur les lieux lorsqu'un appel à l'aide est lancé. Que ce soit pour un malaise, un accident ou toute autre urgence médicale, ils sont là, présents, avec calme, professionnalisme et humanité. Avant même l'arrivée des ambulanciers, ce sont eux qui posent les premiers gestes qui peuvent faire toute la différence.

À Saint-Marcel, ces anges gardiens du quotidien donnent de leur temps sans compter. Ils suivent des formations continues et répondent à des appels à toute heure, souvent en pleine nuit ou pendant leurs moments en famille. Leur engagement, entièrement volontaire, repose sur une volonté profonde de servir leur communauté. Cela mérite non seulement notre reconnaissance, mais aussi notre admiration.

Nous voulons remercier chacun et chacune d'entre eux pour leur disponibilité, leur courage et leur compassion. Vous êtes les visages rassurants de nos pires moments et votre calme inspire confiance. Vous intervenez avec respect, discrétion et efficacité, et souvent, votre simple présence apaise les inquiétudes.

Il est important de rappeler que derrière chacun d'entre eux, il y a un voisin, une amie, un parent, une connaissance. Des gens comme vous et moi, qui ont choisi d'être là pour les autres, tout

simplement. C'est cette humanité, cette solidarité, qui fait la richesse de notre communauté.

À vous tous, chers premiers répondants de Saint-Marcel, nous vous disons : merci. Merci pour votre professionnalisme. Merci pour vos sacrifices. Merci pour votre dévouement. Votre contribution est précieuse, inestimable même, et elle ne passe pas inaperçue.

En tant que village, nous sommes fiers de vous avoir parmi nous. Votre engagement renforce le tissu social qui nous unit et fait de Saint-Marcel un endroit où il fait bon vivre, en sécurité et en confiance.

Au nom de toute la population, recevez notre profonde gratitude.🙏



— MARCHAND PROPRIÉTAIRE —
**QUINCAILLERIE
JOS PROULX INC.**

☎ 418-247-5262 | ✉ info@josproulx.ca | 📍 58, 5e rue, L'Islet

ACUPUNCTURE
Mélanie Caron

Acupuntrice
Membre de la Fédération
des Kinésologues du Québec



418 241-2124
Montmagny et St-Jean-Port-Joli
acupuncturemelaniecaron@outlook.fr

No licence: A-022-16



VIVEZ LE PRINTEMPS, SANS PRENDRE LE VOLANT

**Un service pratique, abordable et durable.
Trois offres adaptées à vos besoins :**

Taxibus | Transport interrégional | Transport adapté

BIENVENUE À BORD !



 **Pour réserver : 1 844 598-8950**
Achetez vos billets au [acceslislet.com](https://www.acceslislet.com)

Ici, c'est chronique!

Divertissement/Détente

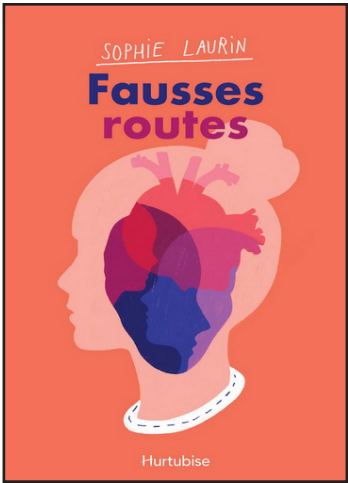
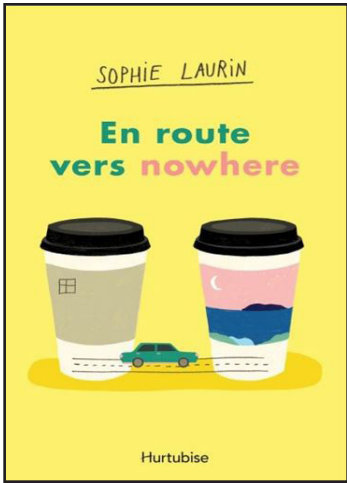
par Édith Blanchet



À LA DÉCOUVERTE D'UNE NOUVELLE
AUTRICE QUÉBÉCOISE

Vous connaissez mon amour pour les auteurs Marie-Christine Chartier, Valérie Chevalier et Benoît Picard et Sarah-Maude Beauchesne entre autres. Qu'ont-t-ils tous en commun? La même maison d'édition, soit les *Éditions Hurtubise*. Ça ne prenait rien de plus pour me convaincre des m'attaquer à une série que je voyais passer depuis quelques temps, celle de Sophie Laurin, du même éditeur bien entendu.

Le premier tome de la trilogie (dont chaque tome pourrait être lu indépendamment) est intitulé *En route vers nowhere*. Il raconte l'histoire de Sara et Sébastien, deux amis de longue date qui



profitent de leurs vacances estivales de 2007 pour partir en *roadtrip* vers *nowhere*, vous l'aurez deviné! Or, derrière cette amitié profonde se cachent des sentiments qui pourraient tout changer de leur relation... Du moins, du côté de Sara, la narratrice, qui se demande si cela est partagé... Mais osera-t-elle risquer de briser cette amitié, dont on découvre toutes les facettes par des retours dans le passé tout au long de notre lecture? À vous de le découvrir!

Fausses routes est le second roman paru, quoique, comme mentionné précédemment, il n'est pas nécessaire d'avoir lu *En route vers nowhere* pour suivre

l'histoire puisque cette fois-ci, le personnage mis de l'avant est Marjorie, la meilleure amie et colocataire de Sara. Alors que cette dernière est sur la route avec Sébastien, Marjorie se retrouve seule et un peu déprimée. Elle qui n'a jamais eu beaucoup de chance en amour, ce que l'on découvre par quelques retours dans le passé ici aussi, aimerait beaucoup trouver l'élue de son cœur. Elle peut toutefois compter sur l'appui de Jean-Philippe, ami et colocataire de Sébastien, avec qui elle travaille dans un club vidéo et qui, lui aussi, est à la recherche de l'amour... Arriveront-ils à trouver?

Le Bistrot d'érable

Jérôme Sauvageau et Noémie G. Régnier

50, Rang 6 Ouest, Sainte-Lucie-de-Beauregard, (Québec) G0R 3L0
418 223-3832 bistrotderable.com bistrotderable@hotmail.com

Produits d'érable

Cabane à sucre familiale

DESTINATION L'ISLET

- Surveillez nos écrans
- Affichez-vous dans plus de 40 établissements
- Forfaits avantageux

Information: 418 359-2124

Ici, c'est chronique!



La série se termine par le roman portant le titre de *Copilotes*. Cette fois-ci, c'est l'histoire d'amitié qui unit Sara et Marjorie qui est mise de l'avant alors qu'elles s'envolent vers Barcelone pour

célébrer la fin de leurs études universitaires. Ce voyage représente une pause parfaite pour s'évader et se remémorer de bons souvenirs, mais quelques réflexions sur la vie qui les attend à leur retour font également surface. Leurs études terminées, c'est la vie d'adulte qui débute officiellement...

Jenevousdiraipasquecesromans surpassent ceux des auteurs mentionnés précédemment, mais Sophie Laurin a une plume très agréable! J'ai lu les trois œuvres en alternance avec la trilogie *La femme de ménage* (dont je vous parlais le mois précédent) et c'était parfait : une lecture plus suspense, puis une plus légère,



ENAIR

CONTRÔLE

Réfrigération
Climatisation
Ventilation
Électricité
Chauffage

VENTES, INSTALLATION ET SERVICE
RÉSIDENTIEL, COMMERCIALE ET INDUSTRIEL

La qualité du service avant tout ! 418 248-2468

CAHIER BÉBÉ

2024-2025



Alyce
31 juillet 2024 (Montmagny)
Lysiane Mercier et David Dion



Béatrice
9 septembre 2024 (Lévis)
Frédérique Vaillancourt et Raphaël Caron



Léonie
16 janvier 2025 (Québec)
Annie-Ève et Gabriel Bélanger



Lyam
30 janvier 2024 (Montmagny)
Camille Moreau et Cedrick Chouinard

Affaires municipales

ABRIS D'HIVER

La date limite pour enlever les abris d'hiver est le 15 mai 2025.

Merci de respecter cette date.



OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE

L'écocentre sera ouvert à la population du 1^{er} mai au 31 octobre 2025.

Horaire de l'écocentre :
Lundi au vendredi de
8h à 12h et de 13h à 16h
Samedi de 8h à 12h

Nous vous rappelons que l'accès est strictement réservé aux personnes ayant une propriété à Saint-Marcel.
Merci de votre collaboration.

CONSEILS POUR VOS DEMANDES DE PERMIS

Nous recevons de nombreuses demandes de permis à nos bureaux chaque année. Par souci d'équité envers les citoyens, les demandes seront traitées selon l'ordre de réception par un inspecteur municipal.

Quelques conseils :

- Faites appel à des professionnels pour vous aider dans l'élaboration de votre projet (arpenteur, architecte, etc.)
- Déposer votre demande de permis à l'avance

- Assurez-vous d'indiquer tous les renseignements obligatoires (type de travaux, matériaux utilisés, coût des travaux, date de début)
- Assurez-vous de joindre les documents exigés (plan, dessin, etc.)

Le délai maximal pour le traitement d'une demande de permis est de 30 jours, lorsque tous les documents exigés sont remis.

CHANGEMENTS DES PRIX DE LOCATION DES SALLES

Les nouveaux tarifs de location des salles municipales de Saint-Marcel sont fixés comme suit et ils entrent en vigueur à compter du 1^{er} juin 2025 :

- Grande salle : 125 \$
- Salle du bar : 60 \$
- Centre Laurent Caron : 80 \$
- Cuisine : 75 \$

Toutes les autres dispositions du règlement demeurent inchangées.



PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE

Le 4 mars 2025
Municipalité de Saint-Marcel

Extrait du projet de procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Marcel, tenue à la salle municipale de Saint-Marcel, le 4 mars 2025 à 19 heures 30. Tous les conseillers étaient présents ainsi que la mairesse et la directrice générale et greffière-trésorière.

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse, Mélanie Bourgault et madame Sonia Bisson, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

1. Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, madame la mairesse déclare la séance ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit accepté tel que lu et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Séance ordinaire du 4 février 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont indivi-

duellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2025;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 4 février 2025 soit accepté tel que rédigé par la greffière-trésorière.

3.2 Séance extraordinaire du 25 février 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 février 2025;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement;

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 25 février 2025 soit accepté tel que rédigé par la greffière-trésorière.

4. Finances et gestion administrative

4.1 Acceptation des comptes

Il est proposé par Stéphane Moreau et résolu unanimement que la liste des comptes présentée

aux membres du Conseil soit acceptée et autorisée pour paiement;

Grand total des comptes: 102 283. 88 \$

4.2 Dons et commandites

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil municipal a reçu des demandes de dons et commandites;

- Centre d'Action Bénévole des MRC de Montmagny et de L'Islet, une commandite pour l'activité de reconnaissance des bénévoles, non retenu.

- Relais pour la vie, Société canadienne du cancer à La Pocatière, non retenu.

5. Rapport des différents comités

Quelques discussions concernant les différents comités.

6. Législation

6.1 Dépôt du rapport annuel sur l'application du règlement sur la gestion contractuelle 2024

En vertu de l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec, la Directrice générale et greffière-trésorière, Sonia Bisson dépose le rapport annuel et fait la mention que l'application du règlement sur la gestion contractuelle pour l'année 2024 n'a soulevé aucune problématique ou situation particulière.

7. Loisirs-Tourisme-Culture

7.1 Modification de résolution

19-02-25: Entente pour la disposition d'un local à l'école primaire en faveur de la responsable du service de garde communautaire

CONSIDÉRANT la résolution 19-02-25 relative à l'entente pour la disposition du local à l'école primaire de Saint-Marcel en faveur de Mme Josiane Michaud, responsable du service de garde communautaire;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal et Mme Michaud ont convenu d'une modification à la contribution financière mensuelle;

CONSIDÉRANT QUE la somme de la contribution financière mensuelle doit être modifiée à 350 \$ au lieu de 375 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement:

DE modifier la résolution 19-02-25 en remplaçant la contribution financière mensuelle de 375 \$ par 350 \$;

QUE toutes les autres conditions de l'entente demeurent inchangées.

8. Urbanisme-Développement du territoire

8.1 Dépôt de rapports annuels 2024 pour les permis et certificats

Marc-André Gagnon, inspecteur régional en bâtiment et environnement pour la municipalité de Saint-Marcel, fait le dépôt du rapport sommaire et annuel de l'année 2024.

8.2 Modification de la Résolution 52-04-24 - Nomination des Membres du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Marcel a adopté le règlement numéro 143 constituant un comité consultatif d'urbanisme (CCU);

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), article 146, permet à toute municipalité locale de constituer un comité consultatif d'organisme et d'apporter les modifications s'il y a lieu;

CONSIDÉRANT QU' à partir du mois de juin 2024, les membres des comités consultatifs d'urbanisme (CCU) devront suivre une formation obligatoire pour se conformer à une exigence du projet de Loi 16 (PL 16, adopté en juin 2023), venu modifier la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE la formation porte sur leur rôle et leurs responsabilités (nouvel article 147.1 LAU, introduit par l'article 127.1 du PL 16) : « Tout membre du comité doit, au plus tard le jour qui suit de trois mois le début de son mandat, suivre une formation portant sur son rôle et ses responsabilités au sein du comité. L'obligation prévue au premier alinéa ne s'applique pas à un membre du comité ayant déjà suivi une telle formation. »;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu la démission du conseiller 1, membre du comité consultatif d'urbanisme, en date du 18 février 2025;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de pourvoir à son remplacement;

CONSIDÉRANT QUE le comité doit être composé d'un membre du conseil et de quatre résidents de la municipalité et que ceux-ci sont nommés par résolution;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement;

DE prendre acte de la vacance du poste de conseiller au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU), suite à la démission du conseiller 1 en date du 18 février 2025;

DE nommer Mélanie Bourgault pour représenter les membres du conseil au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU);

DE maintenir la nomination des autres membres du CCU, à savoir: Mesdames Caroline Bourgault, Geneviève Morin, et messieurs Frédéric Caron et Gérald Blanchet;

D' autoriser le nouveau membre du CCU à suivre la formation requise comme prescrit par la Loi.

9. Sécurité publique

9.1 Nomination des responsables - Système d'alarme incendie

CONSIDÉRANT QUE sur la recommandation du préventionniste de la MRC de L'Islet, un système d'alarme a été installé en janvier 2025 dans l'édifice municipal sise au 48, chemin Taché Est;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal doit désigner des res-

ponsables pour la gestion du système d’alarme incendie;

CONSIDÉRANT QUE les responsables auront pour tâche de s’assurer du bon fonctionnement du système, de coordonner les vérifications lors d’appel d’urgence par la centrale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réal Petitclerc et résolu unanimement:

DE nommer comme responsable les personnes suivantes;

- 1. Carl Bélanger
- 2. Norbert Bélanger
- 3. Jean-Philippe Bourgault
- 4. Normand Dancause

QUE les responsables informent la direction générale de tout problème ou besoin de mise à niveau du système;

QU’ une formation soit offerte afin de connaître les procédures du système d’alarme incendie.

9.2 Achats d’équipements regroupés pour le service incendie

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Marcel doit procéder à l’achat ou à la vérification de certains équipements reliés au service incendie dans le cadre de son Plan de mise en œuvre en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT la possibilité de regrouper les municipalités dans le but d’uniformiser la demande de soumissions en plus de permettre la réalisation d’importantes économies d’échelle pour les municipalités participantes;

CONSIDÉRANT QU’ une des démarches à faire avant de procéder à l’évaluation ou à l’achat de ces équipements est de demander des soumissions;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de L’Islet a mis en place, dans le cadre de son Plan de mise en œuvre en sécurité incendie, une structure d’achats en groupe afin de procéder auxdites demandes de soumissions pour les municipalités de son territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Stéphane Morneau et résolu unanimement;

D’ autoriser la MRC de L’Islet à procéder pour et au nom de la municipalité de Saint-Marcel à une demande de soumissions auprès des fournisseurs de services potentiels dans le but d’acheter ou d’évaluer certains équipements reliés au service incendie selon la liste des besoins de la municipalité fournie à la MRC de L’Islet.

9.3 Achats d’équipements pour le service incendie de Saint-Marcel

CONSIDÉRANT QUE le Service incendie de la municipalité nécessite l’achat de nouveaux équipements pour répondre aux besoins opérationnels et assurer la sécurité de la communauté;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a effectué une analyse des fournisseurs potentiels pour l’achat de ces équipements et a sélectionné le fournisseur Protection incendie CFS ltée;

CONSIDÉRANT QUE le montant total de l’achat pour les équi-

pements s’élève à 12 290 \$;

CONSIDÉRANT QUE l’achat de ces équipements est recommandé par le directeur du service incendie, M. Langis Gamache;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal doit autoriser officiellement cet achat dans le cadre des prévisions budgétaires pour le service incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement:

D’ autoriser l’achat des équipements nécessaires pour le Service incendie auprès de Protection incendie CFS ltée pour une somme de 12 290 \$ taxes non incluses;

DE mandater M. Gamache afin de procéder à toutes les démarches nécessaires à la conclusion de l’achat;

QUE les crédits nécessaires à cet achat soient affectés à la ligne budgétaire appropriée dans le budget du Service incendie.

9.4 Intégration à la liste de ressources pour le Service incendie de Saint-Marcel

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Langis Gamache, directeur du Service incendie de Saint-Marcel, concernant l’intégration de M. Pierre Boucher à la liste des ressources du Service incendie;

CONSIDÉRANT QUE M. Pierre Boucher possède une expérience reconnue dans le domaine de la lutte contre les incendies et a déjà fait partie de la brigade incendie de Saint-Marcel;

CONSIDÉRANT QUE l’intégration de M. Boucher à la liste de ressources du Service incendie permettra de renforcer l’équipe en apportant son expertise et son expérience précieuse dans le domaine de la sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement:

QUE ce conseil approuve l’intégration de M. Pierre Boucher à la liste de ressources du Service incendie de Saint-Marcel, sur recommandation de M. Langis Gamache, directeur du Service incendie;

QUE cette intégration soit effective à compter de la présente date et que M. Boucher soit considéré comme ressource disponible pour le Service incendie selon les

besoins de l’équipe.

10. Correspondance

10.1 Bordereau de correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances, séance de 4 mars 2025. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

Documents importants transmis par la direction générale:

1- Lettre du ministre de l’Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, M. Benoit Charette concernant l’élaboration, la révision et la mise en œuvre des plans de gestion des matières résiduelles (PGMR).

2- TELUS, implantation d’un site de télécommunications.

3- Remerciement de Mesdames Annie Pelletier et Mélanie Caron pour le don de 250 \$ - Challenge contre le cancer.

11. Varia

Seuls les points demandant des délibérations sont retenus aux fins du procès-verbal.

12. Période de questions

Aucune question du public.

13. Clôture et levée de la séance

Il est proposé par Jacques Morin, et résolu à l’unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

Fermeture à 20 heures 23 minutes.👁

*** CONCOURS DE PHOTO ***

Il est maintenant temps de lancer le concours pour la plus belle PHOTO DE PRINTEMPS!



Vous avez jusqu’au 15 juin 2025 pour nous envoyer votre plus belle photo de la saison par courriel à l’adresse journalcoupdoeil@hotmail.com. La photo gagnante, déterminée par un tirage, paraîtra dans le journal de juillet*

BONNE CHANCE!

*Si la qualité de l’image est jugée inadéquate, nous nous réservons le droit de la retirer du tirage.

Limite d’une photo par adresse.

Qui suis-je?

SAUREZ-VOUS IDENTIFIER CETTE MARCELLOISE?

Par Mathilde Pelletier

Il s'agit d'une fière Marcelloise depuis 2022. Cependant, elle apprécie notre beau village depuis l'an 2000, car elle y a passé beaucoup de fins de semaine estivales au lac Fontaine Claire.

Cette femme est née à l'hôpital de Tracadie le 8 juillet 1960, mais selon sa mère, sa date de naissance était plutôt le 9 juillet. Jusqu'à son arrivée au Québec en 1983, son anniversaire était souligné le 9 juillet, tout comme celui de son père et du mariage de ses parents. Ceux-ci se prénomment Albanie et Régina. Il va sans dire qu'elle se souvient davantage des festivités des 40 ans de son père que celles de ses 11 ans. En 1983, elle a demandé ses documents au service de l'état civil de la province du Nouveau-Brunswick et elle a découvert que sa date de naissance était en réalité le 8 juillet. Elle a maintenant SA journée d'anniversaire!

Cette femme a complété sa douzième année à la Polyvalente Louis Mailloux de Caraquet, puis est allée étudier à l'Université de Moncton où elle a obtenu un baccalauréat en sciences infirmières, officiellement en 1981 et officiellement en 1982. Encore un problème de date... Décidément, son karma s'en prenait à elle...

Elle décrit sa vie comme une suite de trilogies. En 1981, elle a acquis trois nouveaux rôles, soit ceux de la nouvelle mariée, la nouvelle maman et la nouvelle infirmière. Trois hommes comblent sa vie, les trois « M » : son mari Michel et ses deux fils, Martin et Mathieu. Comme infirmière, elle s'est déplacée dans trois régions et a œuvré dans trois secteurs. Elle a débuté sa carrière au Nouveau-Brunswick, où elle a travaillé dans trois organisations. Par la suite, sa petite famille s'est installée dans la région de l'Outaouais où elle a encore travaillé pour un trio d'organisations.

En 1987, désirant se rapprocher de sa famille, elle a déménagé à Lévis où elle a œuvré une fois de plus pour trois autres employeurs. Dans cette même ville, elle a ensuite enseigné aux futures infirmières et infirmiers dans trois établissements. Cette femme a fait du bénévolat dans trois comités professionnels. Elle est maintenant retraitée depuis 2019, après plus de 37 ans et demi de service. Finalement, les trois priorités dans sa vie sont sa famille, ses amis et la défense de la langue française. Il s'agit d'une merveilleuse femme qui mérite d'être plus connue dans notre village. L'avez-vous reconnue? ☺



La réponse se trouve à la page 24.

PROMUTUEL
ASSURANCE
MONTMAGNY-L'ISLET
1 888 265-7940
promutuelassurances.ca

**Pharmacie Isabelle Caron et Myriam Miville-Godbout Inc.**
AFFILIÉE À:
**Famiprix**
35, rue Principale, local 104
Saint-Pamphile
(Québec) G0R 3X0
Téléphone : (418) 356-3341
Télécopieur: (418) 356-2178

361, rue Principale
Sainte-Perpétue
(Québec) G0R 3Z0
Téléphone : (418) 359-3388
Télécopieur: (418) 359-3651

Les Huiles
**LORD**
2003

Vous servir est un plaisir !

- Distribution de produits pétroliers pour particuliers et entreprises (Huile à chauffage, stove, diesel, essence)
- Ventes d'huiles moteur
- Service de pompe à carte

Tél. : **418-359-2181**
146 rue Principale, Ste-Perpétue (Québec)



L'Ancien Presbytère de St-Marcel
Gîte Bed & Breakfast, Massothérapie.
418-356-5060

MARCHÉ BONICHOIX
Alimentation Blanchet Inc.
Épicerie / Boucherie

Viande de congélation
Valideuse Loto-Québec
Service de paiement direct
Permis de chasse
Dépositaire de la S.A.Q
Produits et charcuteries maison
Pain frais du jour

Service de livraison offert à St-Marcel

2, route 285 N, Saint-Marcel, Qc G0R 3R0
418-356-2633
Boucherie: 418-356-3365 / Fax: 418-356-5264

Toute notre équipe est heureuse de vous servir!

**Salon MaryC**
Coiffure pour elle et lui
Marie-Claude Couillard
propriétaire

5, Taché est, Saint-Marcel (418) 356-3391

**MEMBRE CMMTQ**
Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec

Tél.: (418) 359-2006
Fax: (418) 359-2004

BÉLANGER & FILS ENR.
PLOMBERIE & CHAUFFAGE

460, Rue Principale
Sainte-Perpétue, Qué. G0R 3Z0 **André, et Lucie**



Besoin d'un coup de main ?
Nos gens de cœur sont là.

- ⊕ Entretien ménager
- ⊕ Préparation de repas
- ⊕ Accompagnement aux courses et rendez-vous
- ⊕ Soins d'assistance personnelle
- ⊕ Répit aux proches aidants

• Services abordables, sécuritaires et personnalisés
• Équipe bien formée
• Aide financière exclusive

**Coopérative des services à domicile**
418 598-7488 • www.cooplissetns.com

Communiqué

CINQUIÈME ÉDITION DE LA SEMAINE DE LA PREMIÈRE TRANSITION SCOLAIRE

Le Comité de transition scolaire de Montmagny-L'Islet annonce fièrement la cinquième édition de la *Semaine de la première transition scolaire* qui se déroulera du 5 au 9 mai 2025. Par cette action, le comité désire faire connaître l'importance de la transition scolaire entre les services de garde éducatifs et l'école pour ainsi assurer une continuité de services. L'objectif est également de bien outiller les parents en prévision de cette étape importante de la vie de leur enfant.

En ce sens, il est important de rappeler que la transition scolaire ne commence pas seulement quelques jours avant l'entrée à l'école, mais plusieurs mois avant. C'est pourquoi plusieurs organismes, dont les services de garde éducatifs, collaborent avec le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud dans la démarche.

Activités

Voici quelques activités qui seront organisées afin de souligner l'événement.

• **Lundi** : Les enfants de 4 et 5 ans dans les services de garde prépareront une carte postale destinée à leur future enseignante ou leur futur enseignant.

• **Mardi** : Les enfants vivront une activité d'éveil à la lecture.

• **Mercredi** : Les enfants de certains CPE feront un tour d'autobus scolaire pour se familiariser avec le véhicule. De plus, certains d'entre eux en profiteront pour prendre une collation au service de garde scolaire de leur future école.

• **Jeudi** : Présentation virtuelle des enseignants et des responsables de service de garde scolaire aux enfants fréquentant les services de garde éducatifs, sous le thème « Faisons connaissance ». Les enfants se présenteront également aux intervenants de l'école.

• **Vendredi** : Les enfants sont invités à amener leur boîte à lunch pour le dîner au CPE afin de développer leur autonomie à l'égard de la gestion du repas.

Cette semaine est l'occasion de parler de l'entrée à l'école aux enfants de 4 et 5 ans qui vivront cette étape pour la première fois en août prochain. C'est également un bon moment pour rappeler aux parents les différentes étapes à suivre afin de s'assurer que la rentrée scolaire se fasse le plus en douceur possible. Des activités à faire à la maison seront également proposées aux familles. Ainsi, une transition scolaire qui se fait de façon positive augmente les chances que le parcours scolaire d'un enfant se traduise par de belles expériences et des réussites.

Comité de transition scolaire de Montmagny-L'Islet

C'est en janvier 2018 qu'un partenariat école-famille-communauté a vu le jour en vue d'assurer des transitions harmonieuses pour les tout-petits et leurs familles. Chacun des acteurs était déjà mobilisé en ce qui a trait à cette étape importante dans la vie des enfants et de leurs parents. Cette concertation permet d'avoir une vision commune de ce qu'est la transition scolaire, d'échanger et de réfléchir sur les différents acteurs de cette étape et même de bonifier et de développer des pratiques de transition efficaces. Ainsi, à la lumière de leur rôle, chaque partenaire prend à cœur d'aborder le thème de la transition scolaire par le biais d'activités spécifiques ou de transmission d'information pertinente.

Pour en savoir plus sur le comité et sur la première transition scolaire, consultez le site Internet du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud au csscotesud.gouv.qc.ca/premiers-pas-lecole-2.

Source : Isabelle L'Arrivée-Lavoie, conseillère en communication, Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud



Les Nouveaux Sentiers de la MRC de L'Islet

183, rang Terrebonne
Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0
Tél. / Téléc.: 418 359-3348
Sans frais: 1 877 359-3348
nouveauxsentiers@globetrotter.net
www.nouveauxsentiers.org

Steeve Gobeil

Travailleur de milieu au service des aînés

Le veilleur

confidentiel et gratuit

418-248-7242 poste 106
s.gobeil@cabml.ca

Présent pour vous aider selon vos besoins !

- Informer des ressources
- Orienter vers des services
- Accompagner dans des démarches



Maryse Blanchet

COIFFURE

Amy-Belle

356-5855

Clinique d'acupuncture

Sylvie Cloutier



305, Verreault, Saint-Jean-Port-Joli
(Québec) G0R 3G0
Tél.: 418 598-9455

Membre de l'ordre des acupuncteurs du Québec
Licence : #A-021-89



MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS

Hébergement
Écoute téléphonique
Consultations externes
Services jeunesse



418 247-7622

Tous nos services sont confidentiels et gratuits

Sudoku

9	8		1					2
1			3		7	6	4	8
	7	6						3
			5		9	3	7	4
			2		4			
		8	6					
							3	7
		4			5		8	1
			7	1				5

	9		3					2
		3	2	7	8			4
			9			4	1	
				1		5		
4	1	9	5				8	7
	3	4		8	2	7		
1	8						2	3
			7		9		4	1

Réponse du mois
d'avril

Mot caché:
BANS

Réponse Qui suis-je?
Martine Cormier



ANNIVERSAIRES DU MOIS

		18	Marie-Berthe Bélanger		
09	Jocelyn Dancause	18	Ginette Royer	24	Jacques Boucher
12	Christian Caron	18	Guylaine Morin	27	Doris Dubé
12	Jean Mercier	20	Maryse Blanchet	27	Marc-Antoine Pelletier
14	Henri Alexandre	21	Sylvain Bélanger	28	Madelaine Plante
18	Éliane Chabot	23	Antoinette Caouette	30	Noëlla Leblanc



Gagnant du tirage mensuel

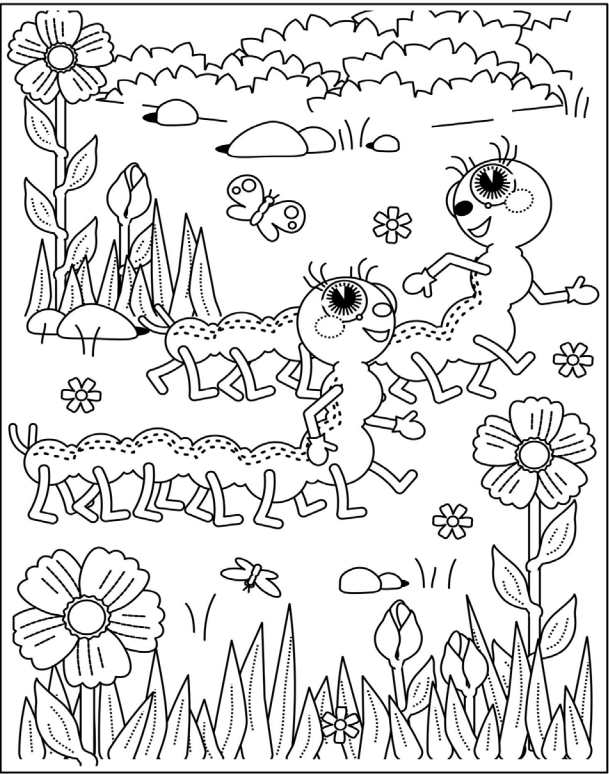
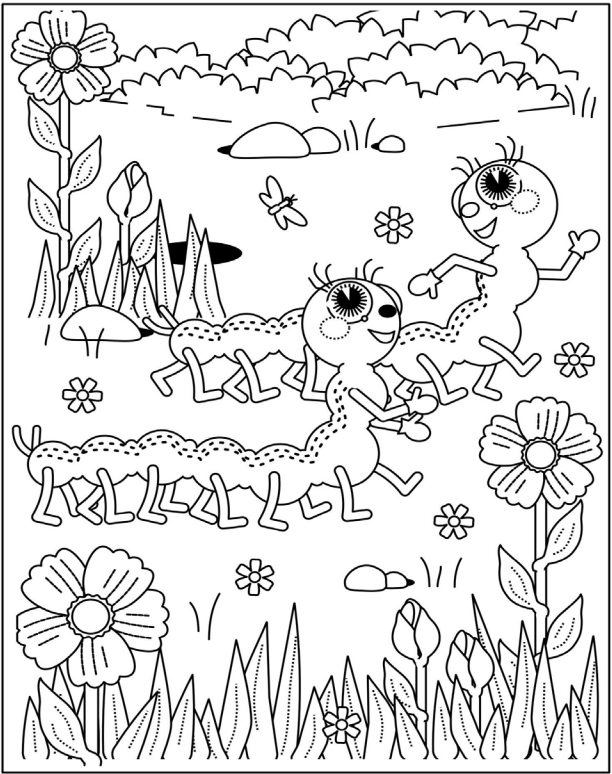
Mme Sylvie Roy

Tirage par : Mme Mathiled Pelletier

Félicitations!

Les gagnants peuvent récupérer leur prix auprès de M. Jocelyn Dancause

Trouve les 10 différences!





Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
4	5	6 SAINT MARCEL Conseil municipal 19 h 30	7	8	9	10 Souper dansant
11 Fête des Mères!!	12	13	14	15 VAP	16 Début de la collecte de contenants	17
18	19 Fin de la collecte de contenants	20	21 AGA du journal	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE : samedis : 9 h à 11 h				LÉGENDE : ORDURES RECYCLAGE		

Date de tombée : 15 mai 2025

Date de parution : semaine du 25 mai

ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Une force communautaire!



Services Forestiers Bernier

Steeve Bernier 418-356-2117
 Alexandre Bernier 418-710-2278
 Guyaume Bernier 497 Chemin Taché Est
 Propriétaires Saint-Marcel-de-l'Islet, Québec, Canada
 Services Forestiers Bernier /
 Sago-9348-1471-quebecinc@hotmail.com GOR 3R0



MICHAËL DUBÉ
 conseiller acéricole
 ventes + service

T : 418 281-2145
 C: 418 234-3750

info@distributionmbd.com



EXCAVATION Pierre Thibault

Installation septique - Chemins forestiers - Champ d'épuration
 Peigne - Drainage - Travaux résidentiels, commerciaux et agricoles
Tél : 418.359.3759 Cell : 418.356.6888
 845 Principale, Ste-Félicité, Qc, G0R 4P0
 excavation.p.thibault@gmail.com RBQ: 5713-9487-01



GAGNON MEUBLES

la clé du sol gagnon.meubles@globetrotter.net
 DEPUIS 3 GÉNÉRATIONS À VOTRE SERVICE

378, rue Principale, Saint-Perpétue (Québec) G0R 3Z0
 418.359.2424 1-866-541-2424



ATELIER MÉCANIQUE 285 INC

418-356-2673
 3 Route 285 Nord St-Marcel De L'islet



Marty
 réparation d'électros

Réparation à domicile de gros électroménagers
 Vente et achat d'appareils usagés
 Service jour, soir, fin de semaine
 MRC de Montmagny et de L'Islet

martinsth72@hotmail.com
 301 Taché Ouest St-Marcel, G0R 3R0
Martin St-Hilaire 418.356.5882

Publicité suspendue en raison de la campagne électorale



ACER RB
 TUNING ACÉRIQUE

RÉMI MERCIER
 418 710-0264
 278, route 285 Nord
 Saint-Marcel, QC, G0R 3R0
 remi.mercier.82@gmail.com

Marchand autorisé **DSD STARS**



Prodécor S.V.
 Recouvrements de sols

Membre de la Région Saint-Jérôme-Longue-Pointe - no. 1008 600

Vente et installation
 Recouvrement de sol en tous genres
 Toile solaire et peinture MF

Bureau: 418 358 0889 Fax: 418 358 1112 Email: proddecora@hotmail.fr



AML CARON

excavation - gravier - terre - fosse septique

75, 7e Rang Ouest
 St-Marcel, (Quebec) G0R 3R0
 info@amlcaron.com
 R.B.Q. 5671-3647-01

418 356-2612
 Jean Caron
 418 248-6664
 Robin Caron
 418 241-8592